trimestriel:
2ème trimestre 2009

La Chronique de Carrouges

Année 2009, N° 5
n° ISBN en cours

Le journal de notre Commune

Sommaire :

- Mot du maire
- Nos célébrités
- Une personne, une collection
- Actualité municipale
- Vie locale
- Tribune libre
- Détente

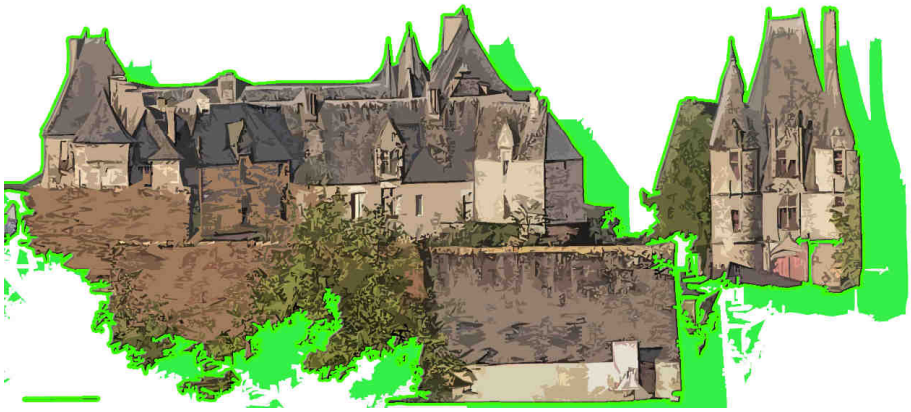

LE MOT DU MAIRE

Chers amis

La morosité ambiante et le pessimisme des discours nous inciteraient à la réserve voir à l'immobilisme. Ce serait une catastrophe pour tous. Il nous faut continuer d'entreprendre et d'innover même si l'approche et les objectifs doivent être révisés.

Votre conseil s'est donc résolument prononcé pour un nouvel effort d'investissement et d'équipement. Le principe qui a conduit à cette décision est celui d'une amélioration constantes de votre cadre de vie qui va de la sécurité à celui du maintien des services.

Bien que la préoccupation et la réalisation de ces investissements ne nous soient pas réservé, force est de constater que nous devons appliquer le dicton : « Aide-toi, le ciel t'aidera ».

L'expression d'une volonté affirmée de maintenir Carrouges comme lien de vie et de rencontre est d'autant plus importante que le « Rapport Balladur » et les lois qui en découleront menacent son l'existence. La course au toujours plus grand prévaut aussi en matière d'aménagement du territoire.

Nous devons être déterminés face aux choix qui nous seront « proposés ». .

Nous vous informerons et vous participerez aux décisions qui pourraient faire disparaître toute communauté de communes, autour et avec Carrouges.

Ce n'est pas notre souhait premier même s'il est certain que la Communauté de Commune actuelle doit évoluer.

A bientôt

Votre Maire ERMESSENT E-L

Dans ce numéro

Mot du Maire	1
Lieutenant PITY	2
Nos nouveaux commerçants	3
Du changement à la Bibliothèque	4
Compte-rendu de conseil municipal	5
Manifestation du printemps	6
Vie des Associations	7
Agenda des services	
Tribune libre	8

Qui était « le Sous-lieutenant PITY »

Michel PITY
1920-1944

Le square des Ecoles porte depuis 2006, le nom du Sous lieutenant PITY. Qui était ce jeune Officier ?

Michel PITY est issu d'une famille Suisse qui s'appelait PITCH et qui quitta son pays sous le 1er Empire pour Brest en vue d'émigrer aux Amériques. Seulement les évènements Napoléoniens contribuèrent à un blocus en règle, contraignant sa famille à rester là où « finit la terre » de **Bretagne** et à s'y installer, avec la ferme intention d'embarquer un jour.
Le temps passant, ils y prirent "racine" et devinrent Bretons d'adoption en prenant le nom de PITY.
Michel nait en 1920, suivi d'Armand en 1921 (les autres sont plus jeunes). Son père, Directeur à la compagnie d'électricité (futur EDF) lui donne une éducation dure et sévère qui conduit le jeune Michel à choisir la carrière militaire. Lors de la Guerre, leur propriété du Manoir du Vizac, à GUIPAVAS (banlieue Brestoise) est occupée par les officiers Allemands de la base aérienne en 1940 et la famille est contrainte d'évacuer à Landerneau (15 kms), dans une maison en location.
Michel fait la 1ère année d'école *d'Officier de ST CYR*, à Aix en Provence, en "zone libre", puis commence la 2ème pour passer lieutenant mais la zone est envahie et ST Cyr est contraint de fermer en 1942. Il rentre donc en Bretagne pour retrouver sa fiancée (Solange), mais l'appel du devoir est le plus fort et il prend le train, via les Pyrénées, pour rejoindre les Armées d'Afrique du Nord, en passant par l'Espagne.
Il s'y fait arrêter et reste prisonnier de Franco pendant 6 mois ! C'est fin 43 qu'il réussit à rejoindre l'Algérie et se fait incorporer au 12ème RCA. Après les évènements politiques (De Gaulle - Giraud), ce régiment sera scindé en 2 et redonnera naissance au 12ème Cuirassiers, où se retrouvera, notre jeune Officier. Puis ce sera la jonction à Témara, au Maroc, où **le Général LECLERC** formera la glorieuse 2ème DB. Michel PITY s'y retrouve à la tête *du 1er peloton du 4ème Escadron, au 12e Cuirassiers;* chaque Peloton est composé de 5 chars et le sien est le "Villers-Bretonneux", suivi du Berry au Bac, Charleville, Lille et Vitry le François, portant les n° 54,55,56,57 et 58.

Au printemps 1944, c'est le départ pour l'ANGLETERRE et jusqu'au 1er Août, un entraînement intense. Début Août, débarquement à "UTAH-BEACH" et ruée vers la Normandie, via la Sarthe.
C'est à Doucelles, au nord du Mans, que les violents combats ont lieu et Michel y perd son "Villers-Bretonneux" ainsi que son copilote. Pour continuer le combat, il prend le "Berry au Bac" de son Adjudant JOB et après ALENCON, en entrant le premier, en pointe, libère **CARROUGES** avec le char « Lille » le dimanche 13 Août 1944, vers midi.
Après la libération du secteur, la DB se retrouve réunie à Fleuré pendant une semaine avant de foncer sur PARIS.
C'est pendant ce "repos" que le S/Ltd PITY touchera un nouveau char, qu'il baptisera **"CARROUGES",** gardant le n°54, avec lequel il entrera dans PARIS le 25 Août et prendra l'Ecole Militaire.
Après les "festivités du 26", une forte résistance nazie au Bourget oblige le 4ème Escadron à combattre férocement. Son compagnon d'arme Mucchielli, commandant le 2ème peloton, est obligé de quitter son char pour faire des prisonniers; hélas, c'est un guet-apens et le pauvre a le bras droit arraché; plusieurs de ses compagnons veulent se porter à son secours et tombent sous les balles. Michel PITY se précipite alors et prend une balle dans la nuque; transporté au « Val de Grâce» il décèdera 2 h plus tard, sans avoir repris connaissance.
Michel PITY repose au Cimetière de Pantin et sa tombe est entretenue par le Souvenir Français; le Lieutenant Prunet reprendra le commandement du "Carrouges" et du Peloton du 1/09/44, jusqu'en Avril 45.
Solange, sa fiancée, vit toujours et n'a jamais refait sa vie; elle prie avec ses sœurs Bénédictines dans une Abbaye proche de Montauban, dans le Tarn et Garonne, nous sommes encore en relation.

extrait de l'ouvrage: "l'odyssée du 1/4/12e Cuirs" de J-P GODET en cours d'édition

Tous les propos contenus dans ce texte sont sous la responsabilité de leur auteur

La Petite Boutique de Fabienne à Carrouges

Un gentil sourire sur un visage fin, c'est ce qui m'attend au bas de la rue de St Martin où Fabienne m'accueille dans le cadre chaleureux et coquet de l'atelier-boutique attenant à sa belle demeure. Elle y expose et vend des objets décoratifs de sa confection: « ménagères, boîtes en tissus, coussins, pots pourris » ainsi que toutes sortes d'œuvres d'artisans décorateurs de ses connaissances.

Arrivés sur Carrouges en 1993, elle et son mari Christophe COUSIN, originaire de Pré en Pail où se situe l'entreprise familiale qu'il a rachetée en 1990, sont heureux d'avoir choisi le cadre de vie agréable et champêtre de notre petite commune, en proximité du château et du bourg.

Ils sont ravis d'avoir trouvé sur place, pour leurs trois enfants de 7 à 13 ans : Louis, Joséphine et Jean-Baptiste, des structures éducatives correspondant à leurs attentes. D'ailleurs Christophe n'a pas hésité à s'investir dans la gestion de l'école de ses enfants puisqu'il est président de l'OGEC de l'école du Sacré-Cœur.

Fabienne, elle, contribue à la vie locale en mettant son lieu à disposition des producteurs locaux, tous les jeudis soir de 17h à17h 30. pour leurs permettre de faire vivre le projet des « **Les Paniers Biologiques** ». Si vous voulez vous inscrire, téléphoner au: 06 07 97 80 34.

Mais pourtant, elle serait ravie de recevoir dans « Sa Petite Boutique » en après-midi, du mercredi au dimanche, un peu plus de Carrougiens car beaucoup n'ont pas encore pris le temps de venir découvrir ce bel endroit.

Maryvonne COUSIN

« Ma Petite Boutique »
37 rue de St Martin

La Bibliothèque Municipale fait son Cinéma

Ciné-club

La Bibliothèque Municipale de Carrouges avec le soutien de la Médiathèque Départementale de l'Orne propose dorénavant, des séances de ciné-club le **1er vendredi** de chaque mois **à 20 h**. (sauf juillet & août)

Dans un esprit de convivialité et avec le désir d'offrir une programmation de cinéma de qualité pour tous les habitants de la région de Carrouges, nous sommes heureux de convier gratuitement les spectateurs à une projection mensuelle dans les murs de la Bibliothèque.

Chaque projection sera précédée d'une brève présentation et suivie d'un débat - comme il se doit dans tout ciné-club qui se respecte - que nous souhaitons riches d'échanges et de passions.

La programmation 2009 s'inscrit dans le thème général de l'**amour** (proposé comme cadre à toutes les animations soutenues par la MDO) et déclinera ce thème sous ses multiples facettes cinématographiques : de la femme fatale au grand classique littéraire adapté à l'écran.

Pour la première séance **« vendredi 3 avril à 20 h »,** le film proposé est une déclaration d'amour au 7ème art**: « Chacun son cinéma »** film de 2007 réunissant 33 réalisateurs célébrant par cette création le 60ème anniversaire du Festival de Cannes

Cordialement Jean-Pierre MORBY

ACTUALITES MUNICIPALES

REUNION du Conseil Municipal de CARROUGES Séance du 20 janvier 2009

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BOCAGE CARROUGIEN: M. le Maire informe le conseil municipal, que l'étude de l'aménagement du bourg va être effectuée cette année par la C.D.C du Bocage Carrougien.

REVISION P.L.U: M. le Maire informe le conseil municipal que des modifications au P.L.U s'imposent. Celles-ci concernent à:faire passer les zones 2 AU en 1AU

1) Demande de M. DESMONTS Rémy : Celui-ci sollicite la desserte de la parcelle cadastrée section ZC 71 par le GR 22. Si la réglementation ne le permet, il sera envisagé la création d'une voie ZC15 complémentaire incluant l'étude de l'aménagement de la parcelle.

2) Lotissement demande de M. PINEAU de France Confort. Possibilité de construire deux maisons sur le lot n°4. L'accord de tous les propriétaires doit être requis.

AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE PRIMAIRE ET ARRET CARS : L'appel à concurrence ayant été déclaré infructueux par délibération du 17 décembre 2008, un nouveau dossier a été transmis aux entreprises avec remise des plis le 13/02/09.

BÂTIMENTS COMMUNAUX: Transfert de la classe informatique à l'école primaire sur demande du S.I.V.O.S. Le Conseil Municipal précise qu'il s'agit de supprimer la classe actuelle, de récupérer le matériel et d'amener une ligne dans la nouvelle classe.

REMPLACEMENT DES RADIATEURS DE LA MAIRIE.: Après avoir étudié plusieurs devis (Hen.elec. d'Alençon, E.B.I. de la Ferté-Macé, Girard de St Martin des Landes). Le Conseil Municipal retient l'entreprise Girard pour un montant de 1082.38€TTC

BIBLIOTHÉQUE : Faire vérifier le système de chauffage au sol.

GENDARMERIE : Le Conseil Municipal accepte de payer la réparation de la chaudière des bureaux de la Gendarmerie qui s'élève à 14.44€

NETTOYAGE DE LA VOIRIE : Contrat de prestation TecNet : Suite au contrat en date du 27/10/2008 relatif à l'entretien de la voirie (effet au 01/11/2008) le conseil municipal décide de reconduire le contrat pour une durée de 12 mois, renouvelable deux fois à compter du 01/01/2009. Le présent contrat pourra être dénoncé 60 jours avant la date d'anniversaire par la commune. Le coût s'élève mensuellement à 687.05 euros TTC. Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au précédent contrat.

ENTRETIEN DES LOCAUX : - Demander un avenant au devis TecNet pour un complément d'heure pour le ménage de la mairie.

REPARTITION DU CHAUFFAGE POUR SIVOS ET LOGEMENT: Le prix du fuel ayant augmenté, le Conseil Municipal décide de modifier le montant réclamé à Mme Faguier locataire. Celui-ci passerait de 50€ à 60€ par mois. Cette augmentation sera effective au renouvellement de son bail soit au 1er Décembre. La réactualisation du prix se fera désormais automatiquement au renouvellement du bail.

BAIL AUTO-ECOLE ROUSIER : M. le Maire informe le conseil municipal d'un courrier de l'étude Courtonne de la Ferté-Macé soulignant l'inquiétude de M. ROUSIER auto-école quant à la solidarité à laquelle il est tenu en vertu du bail initial, consenti à M. de VERNOU de BONNEUIL le 01/10/1990, repris dans la cession de M. ROUSIER. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide : De modifier le bail de M. ROUSIER en date du 27 et 29/03/1993 renouvelé le 23/02/2000 et 14 /06/2001 sous la forme suivante : « M. ROUSIER demeurera garant solidaire de son cessionnaire pour le paiement de loyers, charges et accessoires, pour une durée de trois ans à compter de la cession du Bail.

PANNEAUX D'INFORMATION, COMMERCES ET ARTISANS : M. le Maire informe de la mise en concurrence de différents entreprise pour la pose de panneaux signalant les Commerces et Artisans. Ceux-ci seront aux différentes entrées de bourg ainsi que dans le centre bourg. Une rencontre est prévue avec les Commerçants et Artisans le 10 Février 2009. L'entreprise la mieux disante sera retenue.

BORNE DE PROTECTION: un état des lieux sera fait pour changer les bornes cassées dans le bourg et voir une autre solution. La question sera posée aux assurances dans le cadre de couverture risque dégradations mobilier urbain.

S.F.C.A.P: M. le Maire présente au Conseil Municipal la documentation sur l'utilisation d'une machine à affranchir. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable.

DEMANDE DU C.L.I.C : Le C.L.I.C demande la mise à disposition d'une salle pour présenter une exposition itinérante sur le thème de la prévention. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la condition que la salle reste utilisable pour d'autres réunions.

LETTRE DE M.SOYER : Suite à une lettre de M. SOYER, taxi à St Martin l'Aiguillon relative à la mise en place d'un rapport à la demande pour les personnes âgées, le Conseil Municipal propose de prendre contact avec la Tonneliére qui a déjà mis en place ce genre de structure. De plus, une réunion regroupe l'ensemble des personnes ayant une relation professionnelle ou associative avec les personnes en présence des services du Conseil Général aura lieu le 26 février 2009.

Réunion du Conseil Municipal de CARROUGES Séance du 17 février 2009

ENTRETIEN MENAGER DE LA MAIRIE : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, : - accepte le devis n° DV 224 du 2 février 2009 de Tec-Net – montant 811.06€ TTC- relatif à l'entretien des locaux de la mairie avec effet au 1 février 2009, et
- autorise Monsieur le maire à signer la convention.

GENDARMERIE-CHANGEMENT DES FENETRES ET VOLETS : Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise MPO pour les travaux sur les fenêtres de la gendarmerie. Celui-ci s'élève à 241.47 TTC

TERRAIN LEGRAS :M. le maire informe le conseil du courrier de Messieurs LEGRAS qui proposent le terrain avenue du Mal Leclerc cadastré section . Mme DUBRULLE fait part de la demande des jeunes pour un skate park. Afin de pouvoir continuer les aménagements, le conseil municipal souhaite connaître le devenir de la salle polyvalente

ASSAINISSEMENT : Suite à un courrier des services du conseil général, Monsieur le maire demande au conseil municipal si il est d'accord de continuer de travailler avec eux ou de trouver d'autres laboratoires. Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention pour avoir les services du SATEMA pour la station d'épuration. Le montant s'élève à 556.00€ annuel.

RUE DES MARTYRS - ACCEPTATION DE DEVIS : Le conseil autorise Monsieur le maire à signer le devis de la SARL LEBLANC de Lassay les Châteaux pour un montant de 664.98 TTC. Un courrier sera envoyé aux propriétaires pour raccorder les gouttières rue des martyrs avant la fin mars. Passé ce délai, la commune réalisera les travaux aux frais des habitants. La réglementation va être vu pour faire démonter le cabanon (propriétaire . M. DUVAL). M. MORBY signale que les végétaux seraient pris en charge par la CDC.

EXTINCTEURS : Après avoir effectué les vérifications des extincteurs, M. le maire informe le conseil que 4 extincteurs sont à changer. Le conseil autorise le changement de l'extincteur de l'école qui n'est pas aux normes. Les autres seront changés si les textes l'exigent

AMENAGEMENT RONT POINT – CHAHAINS : Le conseil décide à l'unanimité, d'assurer l'entretien des ronds-points de Chahains. Des plantations seront faites. Le conseil municipal autorise M. le maire à signer la convention adéquate avec le Conseil Général

DEFIBRILLATEURS : Mme CALLEJA fait part de l'achat de défibrillateurs par la CDC et pose la question de leur placement. Plusieurs lieux ont été évoqués lors de la réunion de la CDC. Le conseil municipal remercie la CDC pour son action, insiste sur leur accessibilité. La commune ne fera pas l'achat de défibrillateurs.

ALLEZ - ECLAIRAGE PUBLIC : M. le maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise ALLEZ pour la pose d'un mat supplémentaire à hauteur de la maison GADOIS. Celui-ci s'élève à 2 553.46 TTC. Le conseil municipal émet un avis défavorable.

COMITE DE JUMELAGE - COURRIER : Monsieur le maire fait part au conseil municipal d'un courrier sollicitant une dotation.

RECLAMATION DE Mme MAZAUD : Mme MAZAUD signale le danger du STOP - route d'Argentan. M. le maire propose de mettre un clignotant orange avant l'hôtel du nord pour le signaler. (celui signalant les travaux rue des martyrs). Une réponse lui sera faite.

LE SOUVENIR Français : Cette année a lieu la commémoration du 65e anniversaire de la libération. Une grande salle est nécessaire au Souvenir Français pour accueillir les participants. Plusieurs possibilités sont proposées , le château, à voir avec Mme TERRIER. La commune ne participe pas financièrement mais M. le Maire à suggérer la visite de la boutique du Parc. En cas de refus, Il préconise la salle de Rouperroux. Sinon reste la possibilité de la salle polyvalente. L'autre solution seraut de mettre quelques véhicules sur le square.

COLLECTIF ORNE POUR LA PALESTINE : M. le maire fait part d'un courrier de cet organisme demandant la prise d'une motion. Cette motion précise que la paix passe par l'application du droit international . Le conseil municipal majoritairement ne souhaite pas répondre et autorise M. le maire à répondre à titre personnel.

VOITURE A PEDALE : M. le maire fait part au conseil municipal d'un courrier d'une association désirant organiser des courses de voitures à pédale. ROLET Antoine est chargé du dossier.

DEMANDE D'UN LOCAL PAR TECNET : M. le maire informe le conseil d'un courrier de l'entreprise Tecnet pour acquérir un local pour lui permettre de continuer son activité. M. le maire demande au conseil s'il est d'accord de mettre à disposition les locaux de chez Chalufour à l'entreprise Tecnet d'une superficie d'environ 200m2.La seconde solution serait de prendre du terrain derrière le SDIS. M. le maire demande s'il peut prendre une maîtrise d'œuvre pour étudier les deux solutions. L'estimation serait de 120 000€. M. DEVEILLE Y-VOLTIER I sont chargés d'étudier le dossier.

SIVOS - REPARTITION DES CHARGES: M. le maire informe le conseil d'un courrier de Mme la présidente du SIVOS signalant la mauvaise répartition du fuel entre le logement de Mme FAGUIER et le bureau. M. ERMESSENT signale que les locaux sont mis à disposition du SIVOS gracieusement. MME CALLEJA signale que les délégués du sivos ont refus, le transfert de la salle informatique. D'autres solutions peuvent être trouvées à une autre classe pour les bureaux du SIVOS

LOCATION DU LOGEMENT DE LA PERCEPTION: Le conseil municipal décide de louer le logement de la perception à compter du 1 avril 2009 pour un montant de 500€ et de reconduire un bail précaire.

POSTE TIMBRES: M.le maire informe le conseil municipal de la proposition faite par la poste relative à la fourniture d'enveloppes pré-affranchies. Le prix d'achat est de 0.63€. Elles seraient vendues à la mairie et dans différents points de vente à 1.00€. Le conseil municipal demande 1000 enveloppes. La photo sera choisie par le Conseil Municipal.

FONDS DE COMPENSATION TVA : Suite à un courrier de M. Le Préfet signalant la possibilité de recevoir le fonds de compensation TVA 2008 sur 2009, selon certaines conditions, le conseil municipal est d'accord sur le principe.

MOREAU STEPHANE-COURRIER : Ce courrier informe le conseil de la venue d'une délégation de paysans tunisiens. La réunion est au parc. Le conseil est invité à cette réunion. D'autre part, il y est suggéré le rapprochement de Carrouges avec une ville Tunisienne.

PATRIMOINE DE JOUE DU BOIS : Monsieur le maire fait par au conseil municipal d'un courrier de relatif à la réfection des joints de la Raitière- le conseil municipal ne donne pas suite.

DOSSIER ATESAT : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

DEMOLITION VOIE A LA DAME : Suite à un appel à concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée, le Conseil Municipal étudie trois propositions : - L'entreprise Ecurie des Champs Blancs à Ranes, L.T.D.S. à Valframbert, SNDTP BOUTTE, rue des Canadiens à Les Authieux sur le port st Ouen. Les offres ne correspondant pas au dossier de consultation, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter auprès des entreprises ayant soumissionnées un complément d'informations..

La Vie des Associations : l'Association Musicale Carrougienne ☏ 02.33.29.12.57

L'école de musique a été créée en 1983 et faisait partie d'une importante association qui regroupait « Judo-Tennis-Musique-Badminton-Basket-GrandsVeneurs » dénommée « ACSL » En 2006, toutes ces sections ont décidé d'être indépendantes et « l'ACSL section Musique » devient *amc* .
Forte de ses **87 élèves** (effectif 2008/2009) l'*amc* joue un rôle majeur dans la vie culturelle du bocage carrougien puisqu'elle emploie quatre professeurs. Les élèves nous viennent des 15 communes de la communauté de communes mais aussi des communes limitrophes Lignières, Boucé, Joué du Bois, Livaie, Pré en Pail, Rânes, Argentan. L'équipe enseignante est reconnue pour son sérieux, sa discipline, et les élèves assidus et motivés travaillent tous pour une même passion, la musique sous toutes ses formes, du classique aux rythmes les plus endiablés. Un seul mot d'ordre, s'y mettre à 200% et bosser solfège et morceaux.

Enseignement pratiqué : Les salles de cours sont situées dans le bâtiment de la bibliothèque municipale.
Pascal Leconte enseigne accordéon, piano, synthétiseur, solfège et dirige les stages de formation musicale.
Joyce Letertre enseigne la guitare acoustique, électrique, solfège et la musique assistée sur ordinateurs.
Mme Catherine Bienvenu enseigne le piano, solfège et l'éveil musical. .
Jean-Philippe Chabosy enseigne la batterie et l'atelier percussions. .
Mlle Camille Delepelaire enseigne le chant. Pour l'instant, seulement 3 élèves sont inscrits qu'elle accueille à l'école de musique d'Ecouché. Notre objectif est d'avoir plus d'élèves pour ouvrir ce cours à Carrouges.

Musique Assistée par Ordinateurs (MAO): Ouvert à la rentrée 2007, un mini studio d'enregistrement a été créé pour répondre à une demande de jeunes qui souhaitaient constituer des groupes et participer à un atelier de création musicale. Jouer ensemble en leur proposant du matériel adapté aux nouvelles technologies de la musique, un enseignement technique au niveau de l'orchestration, des arrangements, du son. Ce matériel permet de composer, jouer, s'écouter, se corriger, s'enregistrer et finaliser le travail par la création de CD. Des élèves en guitare électrique et batterie ont constitué des petits groupes qui animent maintenant des soirées. (voir myspace sur le site www.carrouges.fr (école de musique)

Atelier percussions ouvert à la rentrée 2008 pour les 5/8ans. Travail rythmique avec claves, tambourins, tambours, pad d'entraînement…. Une bonne approche de la musique qui permet aux petits d'acquérir le sens du rythme avant de s'inscrire à un cours d'instrument de leur choix.

Stages formation d'orchestre. Tous les ans les élèves de même niveau, tous instruments confondus, se regroupent sous la direction de M Leconte pour des répétitions intensives sur 3 jours aux vacances de juillet à la salle de St Sauveur et de toussaint à la salle de Ciral. En juillet 2009, Mme Bienvenu va également organiser un stage piano. Le professeur de batterie regroupe ses élèves de Carrouges et d'Argentan pour le stage annuel batterie. Les dates et lieux vous seront communiqués ultérieurement.

Partenaire du Contrat Educatif Local (CEL) Dans le cadre du CEL, l'école du Sacré-Cœur a choisi des activités musique. M Letertre anime l'atelier MAO en classe de CM1 et CM2 et réalise des CD et constituant des petits groupes d'une dizaine d'élèves par chanson. Les élèves travaillent le texte, en cohésion avec le thème choisi par l'école, le professeur les met en musique. M Chabosy anime l'atelier éveil aux percussions en maternelle et CP. Il présente ses petits élèves à la kermesse de l'école dans une activité de maîtrise du rythme. Ces activités sont rémunérées grâce à un financement de la CDC.

Concerts : chaque année, aux vacances de Toussaint, l'école présente un concert à la salle de Ciral. Le travail de l'année est mis en valeur devant un public fidèle, alternant morceaux de piano, synthétiseurs, accordéons, guitares, batterie, comédie musicale, chant sous la direction de chaque professeur. **Le 17 et 18 avril 2009 des élèves de l'*amc* se produiront dans l'orchestre Méli-Mélo Music au gala d'Ecouché sous la direction de M Leconte.** En septembre 2008, nous avons organisé un concert blues à la maison des associations à l'initiative du prof de batterie. Une autre forme de concert est à l'étude pour cette année de façon à diversifier les thèmes. L'annonce sera faite dans la rubrique manifestation du bulletin municipal.

Des prix musique. En 2008, 2 élèves piano ont reçu un 1er prix initiation 2 avec coupe et 1er prix élémentaire 2 avec plaquette. Cette année 3 élèves accordéon ont obtenu un prix plaquette d'or félicitations du jury, un 1er médaille d'or et félicitations du jury catégorie initiation et une 1er médaille d'or catégorie préparatoire danse. (cf : journaux première semaine avril 2009).

Monique DUIS , Trésorière: ☏ 02.33.27.24.98

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vendredi 3 avril à 20h Bibliothèque Municipale: **CINE-CLUB projection gratuite du film « Chacun son cinéma » suivi d'un débat.**

Bibliothèque Municipale du 25 avril au 15 juin :EXPOSITION des œuvres représentant des créatures aquatiques, proposée dans le cadre du concours organisé pour la Fête de la St Médard . Gratuit pour tous, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque et dans les commerces participants

Week-end du 6 et 7 juin: FETE DE LA ST MEDARD, à l'occasion de l'inauguration le 6 à 11h, de la nouvelle station d'épuration et en partenariat avec le Parc qui prend en charge le sentier pédagogique des étangs de lagunage, des animations, expositions diverses et spectacles itinérants auront lieu dans tout Carrouges. Le Ciné-club du vendredi 3 sur les « Sirènes » ouvrira la fête

Dimanche 5 et 26 avril à 15 h au château : VISITE GOURMANDE adaptée au jeune public se terminant par un goûter dans la boulangerie du Château. Tarif 8€ par adulte. Réservation 02 33 27 20 32 ou 02 33 31 16 42

Vendredi 10 avril à 20h30 à la salle des Associations: CONCERT DE GOSPEL avec le chanteur baryton Myster BLAIZ

Samedi 2 mai 2009 à la Salle Polyvalente: SOIREE DANSANTE du Comité de Jumelage. Réservation 02 33 27 20 79

NUMEROS

Médecin: Dr Ermessent 02 33 27 21 33 Dr Novak 02 33 27 20 34 **Gynécologue**: Dr Pouard 06 28 35 88 86	**Infirmières:** . Legendre et Pernot: 02 33 27 25 06 Louazé N, Mangot C 02 33 28 46 87	**Cabinet Vétérinaires** Dr Hanachi et Thibouville Tél: 02 33 27 24 78
Pharmacie Dr Delanoy 02 33 27 20 27	**Taxi Carrouges Ambulances** 02 33 27 21 06	**Kiné:** M Segeon 02 33 27 2139
École Sacré-Cœur 02 33 27 20 88	**Ecole Publique** maternelle 02 33 27 20 57 primaire 02 33 27 20 68	**Collège** 02 33 27 20 45
ADMR : 02 33 27 56 67/02 33 27 21 23 **UNA (ASSAD)** : 02 33 27 28 90	**Maison de retraite** 02 33 81 75 60 **La Tonnelière** 02 33 28 59 97	**Gym Volontaire :** **Tél : 02 33 39 14 36**
Association Musique : 02 33 29 12 57	**Carrouges moto** 06 76 08 32 17	**Ora Canto** : **02 33 27 23 36**
Foot F.C.C : 02 33 27 72 91	**Badminton A.B.C** 02 33 27 08 56	**Judo** : 02 33 27 26 10
Bibliothèque : 02 33 29 72 18	**Comité de Jumelage** 02 33 27 20 79	**Tennis** : 02 33 27 23 13
Parc Régional : 02 33 81 75 75	**Radio Coup de Foudre** 02 33 27 28 26	**Poste** : 02 33 31 20 83
Crédit Agricole : 02 33 18 27 40	**MMA Assurances** 02 33 27 20 78	**La CDC** : 02 33 31 02 88
Crédit Mutuel : 02 43 11 25 92	**Groupama assurances** 02 33 28 64 47	**Maison Ass** : 02 33 28 64 71
Gendarmerie 17/ou 02 33 82 28 30	**Pompiers** 18 ou 112 sur les portable	**SAMU** 15

LA TRIBUNE LIBRE

N'ayant point eu de courrier de votre part, nous profitons de cette espace pour faire une annonce

SIRENES, ONDINES ET TOUTES AUTRES CREATURES AQUATIQUES LEGENDAIRES OU MYTHOLOGIQUES PEUPLANT LA LITTERATURE DE LEUR AMOUR DEVASTATEUR SERONT LES SUJETS QUE VOUS DEVREZ REPRESENTER AU

GRAND CONCOURS D'ART PLASTIQUE

OUVERT A TOUS

Organisé par la Bibliothèque de Carrouges

A l'occasion de la Fête de la St Médard du 6 & 7 Juin 2009

CONDITION DE PARTICIPATION

La réalisation peut-être individuelle ou collective
La présentation et le support sont laissés au libre choix de chacun mais ne doit pas dépasser le format A3 (30/42cm)
Toutes les techniques manuelles peuvent être utilisées
Vous devrez mentionner votre nom, prénom, âge et n° de Tél au verso de votre réalisation, en haut à gauche.
Les travaux devront parvenir impérativement à la bibliothèque avant le samedi 25 avril 2009.
Ils seront exposés dans Carrouges durant le mois de mai.
Lors du week-end de la St Médard, le jury se réunira pour sélectionner les premiers prix par tranche d'âge:
enfant (-10ans), jeune (10/18ans), adultes (+18ans).
Les résultats seront proclamés ce même jour.
Les gagnants verront leur réalisation en page ACTUALITE du site internet et dans la chronique de Carrouges.
Un livre récompensera chacun des lauréats. (Les œuvres devront être récupérées aux heures d'ouverture de la bibliothèque à partir du 15 juin et pendant le reste du mois.)

JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A									2	
B								■		
C									■	
D				1	■					
E	6					■	■			
F		■		■	5			■		
G									■	
H									■	3
I		■						4		
J					■				■	

HORIZONTAL : A-En dehors des lois ; B- Mis à part – Pronom personnel ; C – Jeunes filles vertueuses ; D – Question de test – Au bord du conflit ; E - Luxe d'os – Dégrade ; F – Sigle de repos – Abréviation dans la journée ; G – Large ouverture maritime ; H – Salpêtres ; I – Erodant ; J – Croc à viandes – Réponse de jeune entêté – Vis

VERTICAL : 1 – Canapé, sofa ; 2 – Accessoire – Ouvre une condition ; 3 – Au plus près des pâquerettes ; 4 – se prend un fard – Boîte à voix ; 5 – Fin en latin – Marque l'union ; 6 – de crise ou à fleur de peau – Satellite en orbite ; 7 – Patriarche – Points sur Noël ; 8 – Reste de céréales – Agence spatiale européenne ; 9 – Sur la rose des vents –Mé-langea les couleurs – Sorti de la mère; 10 – Amour, haine…
(par Thierry LOUIS)

Personnage : GUERNONS

1	2	3	4	5	6

Cette énigme vous fera découvrir un maire ayant donné son nom à notre salle polyvalente.

Bulletin édité par le Conseil Municipal de CARROUGES. L'équipe rédactionnelle est composée des conseillers de la Commission communication. (ne peut être vendu)

MAIRIE 1 Pl Charles de Gaulle
61320 CARROUGES

Tél: 02 33 27 20 38
Fax: 02 33 28 73 20
mairie.carrouges@wanadoo.fr

Soucieuse de communiquer avec les habitants de la commune et d'être à leur écoute, la nouvelle équipe municipale a décidé la mise en place de ce bulletin trimestriel qui, entre autres, vous tiendra au courant des actions entreprises ou entrevues par le Conseil durant ce laps de temps. Nous espérons que vous lui ferez un accueil favorable et nous sommes ouverts à toutes propositions venant des individus ou des associations participant à la vie locale.

Ne manquez pas de nous communiquer vos programmes d'actions et d'animations pour en informer le plus grand nombre.

Personne à contacter (outre la mairie) :

- Maryvonne Cousin : mary-cousin@orange.fr